

Municipalité de Péry-La Heutte

Madame
Lilian Reist
Chemin du Pont 9
2604 La Heutte

Péry, le 4 mars 2020 / vb

Montant en votre faveur

Madame,

Suite à vos différents paiements échelonnés, j'ai repris votre compte débiteur et constaté que vos versements dépassent largement le montant de vos factures ouvertes.

Je vous prie de bien vouloir nous excuser pour les désagréments causés, et de ce fait, vous prions de bien vouloir nous communiquer si vous souhaitez un remboursement s'élevant à **Fr. 1'608.80** sur un compte bancaire ou postal, ou si vous souhaitez que celui-ci soit déduit de votre prochaines factures.

Dans l'attente de votre réponse, et en vous réitérant mes excuses, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Commune de Péry-La Heutte
Le Responsable des Finances



G. Hirschi

Annexe : Extrait de votre compte débiteur

Date	Libellé	Division	No document	Journal	Débit	Crédit	Solde	Monnaie	Débit ME	Crédit ME	Solde ME
Valeur			Date livraison								
113116	Reist Lilian, 2604 La Heutte										
08.01.2020	Reist Liliane - pmt solde / 0000033514	0000	DE-000045	9		490.35 500.00	-490.35 -990.35	CHF			
27.01.2020	DE - Encaissement / 0000034649	0000	DE-000026	15		118.45	-1'108.80				
27.02.2020	Versement L. Reist / montant non lettré	0000	DE-000068	20		500.00	-1'608.80				
						<u>1'608.80</u>					
					1'608.80						
					<u>1'608.80</u>	<u>1'608.80</u>					

Récapitulation par comptes collectifs

10100.00 Débiteurs